



# CHARTRE SLOWHEAT

[ VERSION SEPTEMBRE 2021 ]

*Document à lire par toute personne souhaitant s'engager activement dans le projet de recherche SlowHeat.*

*Ce document est susceptible d'évoluer en fonction du cours que prend la corecherche et des aspirations du groupe. Tout souhait de modification, de suppression ou d'ajout peut être examiné par le groupe de cochercheur et intégré dans le document.*

## ARTICLES DE LA CHARTRE :

**Avant de s'engager dans un processus de corecherche il est important d'avoir compris de quoi il s'agit en prenant connaissance et en approuvant la charte ci-dessous.**

1. J'ai une **compréhension de la problématique** adressée et de la transformation visée par le projet et je partage le sens que cela représente d'y travailler (communauté de sens autour de la problématique et de la transformation visée).
2. J'ai une **compréhension des questions de recherche**. Je partage le sens que cela représente de réaliser un projet de recherche pour y répondre (communauté de sens autour du besoin de recherche).
3. **Je partage la nécessité de réaliser ce projet dans une dynamique de corecherche** et de croisement des savoirs qui impliquent notamment :
  - a. Le **droit de production de connaissance** : chacun est considéré comme détenteur et producteur de savoirs. Ceci dans une égalité de reconnaissance de savoirs multiples.
  - b. Tout est mis en œuvre pour que les relations de pouvoirs et rapports de force soient bien identifiés et régulièrement ré-évalués.
  - c. Tout est mis en œuvre pour que ce soient bien **les personnes directement concernées par le problème et qui doivent prendre le risque de l'innovation/du changement/de la transformation** qui maîtrisent le projet de recherche. En aucun cas, d'autres personnes ne peuvent se substituer à elles, parler en leur nom, à leur place.
  - d. Le projet se donne les moyens et méthodes pour permettre l'expression et la prise en considération de ces savoirs. Ceci implique notamment que les cochercheurs ne se retrouvent pas isolés de leur groupe social ou professionnel et que des espaces sécurisés et de confiance sont créés pour permettre une liberté et un temps pour bâtir sa propre pensée avant de s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre.
  - e. Il ne **s'agit pas de tout faire ensemble mais bien de reconnaître les expertises et capacités de chacun** et d'accepter de s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre, pour répondre aux questions de recherche.
  - f. Chacun **comprend le processus et dispositif de recherche** et en a la maîtrise. Ceci inclut
    - i. La phase d'expérimentation et de collecte de données,
    - ii. La phase d'analyse
    - iii. La phase de validation des analyses
    - iv. La phase de valorisation
  - g. Chacun comprend **qu'il s'engage dans un processus de recherche**. Ceci implique :
    - i. Qu'il s'engage dans un processus **rigoureux** de production de connaissances
    - ii. Qu'il **doit prendre le risque de l'exploration et expérimenter des pistes et hypothèses** en dehors du cadre opérationnel de sa fonction/situation courante.
    - iii. Qu'il a un **engagement vis-à-vis des autres quant à sa participation**. Il s'engage donc à informer dans un temps raisonnable le groupe de tout souhait de retrait du processus.
    - iv. Que chacun **accepte d'intégrer et d'analyser les résultats qui viennent infirmer les a priori, les visées défendues, les hypothèses**, etc.
  - h. Chacun a la **liberté et la possibilité de réaliser ces explorations dans le cadre du projet**.

**Ne pas hésiter à lever toutes les interrogations et les doutes avant d'approuver cette charte en contactant le coordinateur du projet [denis.degrave@uclouvain.be] ou en en discutant avec un cochercheur en place.**